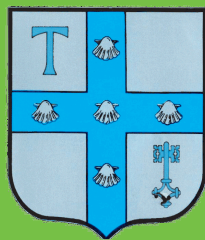


COMMUNE DE PERON



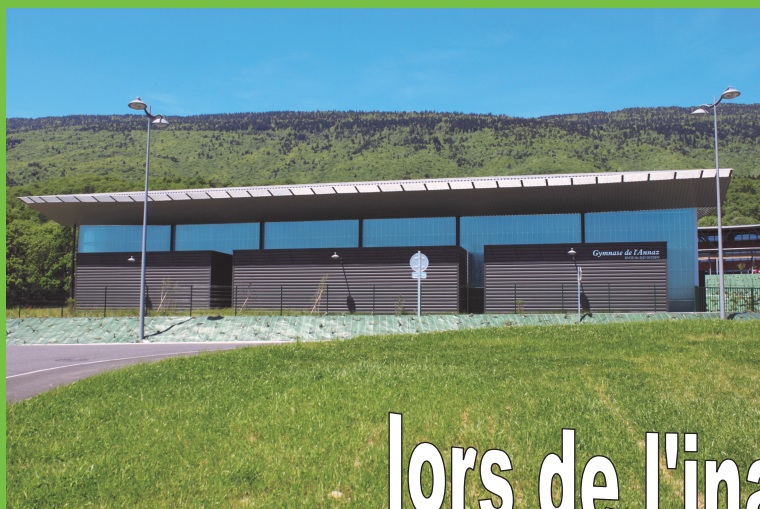
LE PETIT

PÉRONNAIS

No 56

Avril – Juin 2010

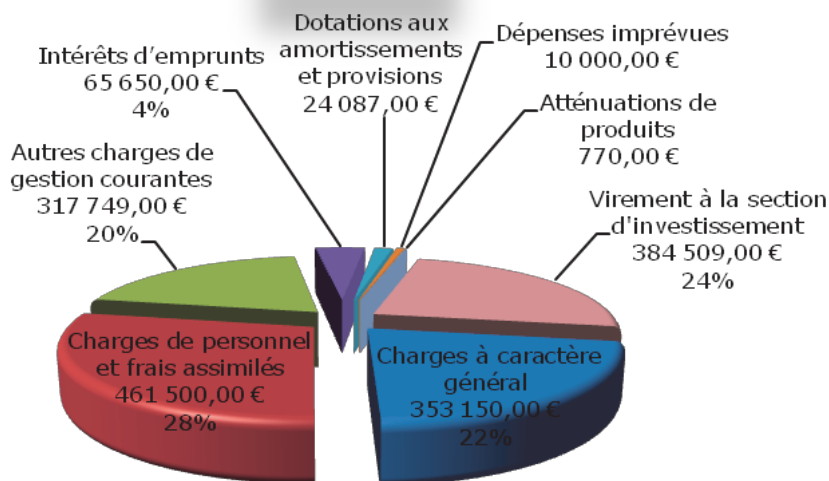
Toute la population est invitée à
visiter le collège et le gymnase



lors de l'inauguration
le 12 juin dès 10h00

BUDGET PRIMITIF 2010

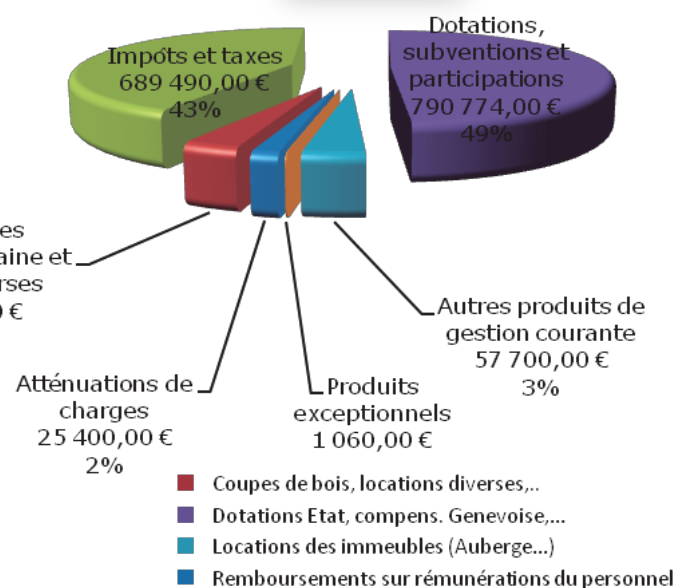
Dépenses



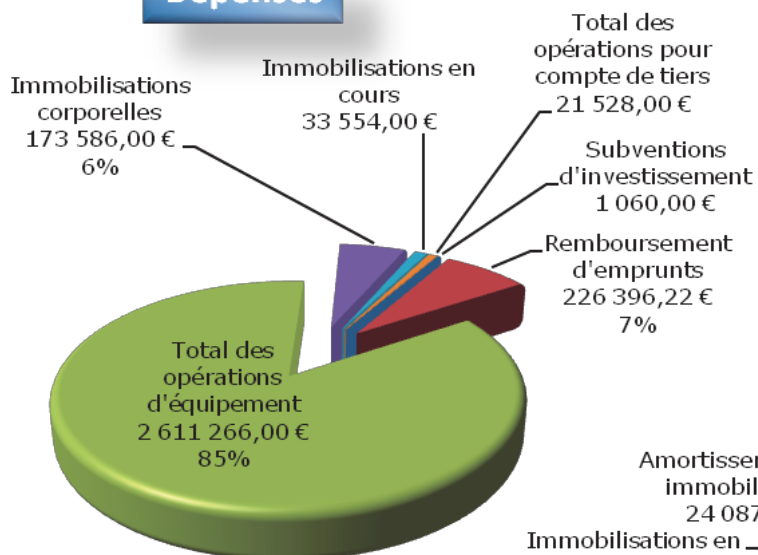
- Electricité, eau, combustibles,...
- Subventions aux assoc., CCAS, SDIS, Pass foncier, Centre de loisirs ...

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1 617 415,00 €

Recettes



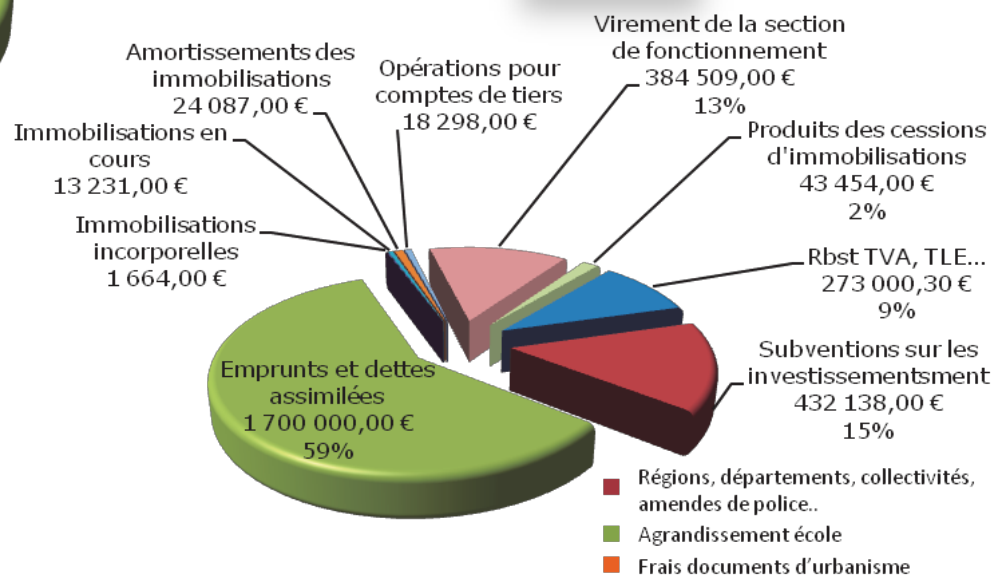
Dépenses



- Ecole, aménags voirie, future maison des sociétés,...
- Véhicule pompiers, outillage, mat. Incendie, mobilier, mat. Bureau...
- Constructions, outillage, ...

BUDGET D'INVESTISSEMENT 3 435 247,00 €

Recettes



Le Carnet communal

Naissances

Rectificatif : sur le petit péronnais n°55 il a été noté Nina au lieu de Lina Gottle,

avec nos excuses aux parents.

- GÖTTLE Lina, née le 25/02/2010.
- BUDUN Aksel, né le 01/03/2010.
- COPPIN Raphaël, né 21/03/2010.
- PANASSIÉ Adam, né le 30/03/2010
- BIGARD Léna, née le 06/04/2010.
- ORTIZ Ruben, né le 21/04/2010.
- CLARET Loan, né le 22/04/2010.



Mariage

- Giancarlo VIALETTO et Mounia SEGHAIER le 19 avril 2010

Décès

- Maria Rosado GONCALVES, le 31 mars 2010

REUNION PUBLIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE LA FIBRE OPTIQUE A PERON

Une réunion publique d'information aura lieu

le 22 juin 2010 à 20 h 00

à la salle Champ Fontaine à Péron.

Toute la population est invitée à assister à cette réunion.

La troisième édition du FESTIVAL DE LA RUE se déroulera sur la place St Antoine le 10 juin à 19H00 (s'il pleut rendez-vous à la salle Champ Fontaine)

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en avril, mai, juin 1994, venir avant le 15 juillet 2010.**

Pour toutes questions relatives au service national, téléphonez au **03.04.38.36.36,**

internet www.defense.gouv.fr.

Il en est du « Petit Péronnais » comme des saisons, c'est un perpétuel recommencement. C'est pourquoi vous trouverez dans ce nouveau numéro les explications sur le budget 2010, voté début avril par le Conseil Municipal ; moment fort de la vie communale qui définit le travail à réaliser pour l'année et bien souvent, en fonction des projets et de leurs coûts, pour l'année ou les années suivantes.

Conformément à notre engagement pris lors de la campagne électorale en 2008, les taux d'imposition communaux restent inchangés. C'est l'avantage de connaître une évolution constante et maîtrisée qui nous assure des revenus en hausse sans avoir besoin d'augmenter une pression fiscale déjà bien alourdie ces dernières années par toutes les autres collectivités susceptibles de collecter l'impôt.

Toutefois, pour les années futures, nous pouvons nourrir certaines craintes :

La taxe professionnelle n'existe plus, remplacée par tout un mécanisme comptable (l'expression habituelle d' « usine à gaz » n'est là, qu'un doux euphémisme). Cette année, comme promis, l'Etat nous a compensé du manque à gagner par l'abandon de la TP à l'Euro près. Qu'en sera-t-il des années prochaines? Rien n'est aujourd'hui acquis.

Les subventions, mot magique, que chacun imagine abondantes et adaptées à tous les projets, se font de plus en plus rares et de moins en moins importantes (vous pourrez le constater à la lecture des bilans des nombreux travaux de voirie réalisés depuis 2 ans).

Quelles seront, au niveau local, les retombées de ce que certains appellent « des économies nécessaires » et d'autres « un plan de rigueur » qui se mettent en place de 2010 à 2013 au niveau national?

Pour les années futures, nous pouvons craindre aussi une perte importante de l'autonomie des communes et surtout des petites communes.

Certes, voilà bien des années que cette autonomie est régulièrement rognée mais actuellement nous avons passé la vitesse supérieure avec, au niveau national, les nouvelles lois territoriales en cours de préparation, qui verront une lente agonie des Conseils Généraux, la création d'Agglomération, etc... Au niveau local, la création de l'ARC (Association Régionale de Coopération), nouvelle assemblée regroupant les intercommunalités françaises autour de Genève, devant être plus fortes et plus représentatives par rapport à nos amis Helvètes puisque représentant 350 000 habitants.

Il est évident que ce regroupement était inévitable si nous voulons un peu plus d'égalité de part et d'autre de la frontière, avec par exemple: plus d'emplois et moins de « fausses » résidences secondaires de notre côté. Mais les décisions prises dans ce nouvel organisme auront des répercussions directes sur nos communes.

Au niveau communal, le chantier de l'agrandissement de l'école est en cours avec la pose de la couverture. Malheureusement, les travaux ne seront pas terminés pour la rentrée scolaire de septembre, la faute à un hiver difficile et à certaines entreprises dont le mot planning n'est pas dans leur dictionnaire.

L'appel d'offre pour la réfection de la Vie de l'Etraz sera lancé fin mai, début juin, avec des travaux prévus en 3 tranches (budget oblige) : une 1^{ère} tranche allant du carrefour devant la mairie jusqu'au bout de la place basse; la 2^{ème} poursuivant la rue jusqu'à l'école, la place basse sera totalement refaite dans un 3^{ème} temps. Les travaux sont prévus pour cet été et feront l'objet, comme d'habitude, d'une présentation aux riverains dès que l'entreprise retenue sera connue.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin de printemps et un beau début d'été en reconnaissant que ce ne sera pas très difficile en voyant ce que le mois de mai nous a réservé comme météo.

ARMAND Christian

Conseils Municipaux



Absents excusés : Boutin Thierry (pouvoir à Armand Christian), Duchamp Lilian (pouvoir à Peray Hervé).

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

3. DELIBERATIONS

3.1. PROMESSE UNILATERALE DE VENTE ENTRE LA COMMUNE ET LES CONSORTS VUICHARD (terrain maison des sociétés)

Afin de pouvoir réserver une partie de la parcelle appartenant aux consorts Vuichard et dans l'attente de disposer des fonds suffisants pour le financement, il est proposé aux propriétaires de signer une promesse de vente unilatérale. L'achat devrait avoir lieu en 2014.

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.2. DESIGNATION D'UN AVOCAT SUITE A LA REQUETE DEPOSEE PAR M. RABILLER CHRISTIAN AUPRES DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON.

Contentieux entre Monsieur et Madame RABILLER et la Commune suite à l'approbation d'une déclaration de travaux à Mme Brigitte CHETTIH-PRODON concernant la construction d'un mur et grillage (hauteur 1,6 m) entre leur deux propriétés.

Me Simone MAJEROWICZ, avocat du Cabinet Droit Public-Consultants, est désignée pour défendre la commune.

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.3. COUPES DE BOIS 2010

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Agent patrimonial de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2010 dans les forêts soumises au Régime Forestier.

COUPES A MARTELER :

Parcelles	Volume estimé en m3			Destination
	Résineux	Feuillus	taillis	
4	216	54		Vente publique en bloc sur pied
18	160			Contrat bois façonnés
20	220			Contrat bois façonnés
52		200	20	Délivrance

Sont désignés pour le Partage sur pied des bois d'affouage.

M. GIROD Claude, M. LEVRIER Bernard, M. PIBERNE Olivier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

4. POINTS DIVERS

4.1. ECOLE - COLLEGE

4.1.1. Point sur les travaux de l'extension.

Les élévations du R.D.C. doivent être terminées fin de semaine prochaine.

La pose de la charpente est prévue le 15 mars.

Des points de rouille apparaissent sur les poteaux préfabriqués à l'intérieur du bâtiment.

4.1.2. Compte-rendu de la réunion du 1^{er} mars avec M. Devesa pour modifications intérieures.

M. Devesa a validé les modifications des plans intérieurs et ceux

des placards.

4.2. BUDGET

4.2.1. Réalisation du Budget

- Confort décor : 16 821.15 € (peinture salle Champ fontaine).
- Novade : 1 375.40 € (solde mission étude maison des sociétés).
- DDE : 351.07 € (2 panneaux pour collège).
- Signaux Girod : 304.07 € (4 panneaux signalétiques).
- TPL Systemes : 287.04 € (4 bips pour CPI).
- SA Cassani Dubois : 13 514.80 € (saleuse Schmidt).
- Dima : 6 882.98 € (lame à neige).
- Dima : 156.74 € (installation lame à neige).
- Dima : 46 644 € (débroussailluse Noremat reprise Mc Connel 6 877 €).
- Dumont sécurité : 6 953.54 € (sirène alarme CPI).
- Véritas bureau : 1 483.04 € (contrôle technique extension école).
- Bienfer : 190.16 € (modif. Tringles rideaux champ fontaine).
- Invernizzi : 71 033.26 € (acompte 3 extension école).
- Caillaud ingénierie : 1 799.65 € (note honoraire n°2 mission OPC extension école).
- Floriot : 18 238.03 € (acompte 1 extension école).
- CCPG : 20 118.28 € (participation stabilisation groise).
- Socaf Bouhey : 89 672.04 € (acompte 2 vrd chemin du molard).
- Brunet signalisation : 1 196 € (solde chemin du molard).
- MPTP : 2 392 € (bordure chemin du Molard).
- Betech : 1 871.50 (étude de sol pour maison des stés).
- Sa Descours et Cabaud : 3 210.07 € (bacs rétention et étagère pour bt voirie).
- Sa Véritas bureau : 1 184.04 € (acompte 6, mission CSPA extension école).
- SPIE Sud Est : 6 269.46 € (acompte 1 extension école).
- Invernizzi : 39 964.40 € (acompte 4 extension école).

4.2.2. Subvention du Conseil Général :

- 102 141 €. pour l'extension de l'école.
- 15 452 €. pour les pistes piétonnes.

4.2.3. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité l'annexe à la convention de gestion proposée par Familles Rurales pour le CLSH.

4.3. SOCIETE

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité la proposition du Comité des Fêtes pour sa demande d'installation provisoire dans les locaux de la société Thevenin-Ducrot, et maintient sa proposition pour une installation dans les locaux de Trez-Sport. Un courrier dans ce sens sera fait au Président de l'association.

4.4. CONTENTIEUX

M. Le Maire présente à l'assemblée le mémoire de réponse n° 1, de Maître Majerowicz, suite au recours de l'Etat (ministère de l'Ecologie etc.) auprès de la cour administrative d'appel de Lyon, contre le jugement du tribunal administratif de Lyon du 30 juin 2009.

5. COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

5.1. CCPG

5.1.1. Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 25/02/2010.

- 5.1.2. Compte rendu de la Commission Sociale du 8/02/2010.
 5.1.3. Présentation de l'esquisse de la crèche intercommunale de Thoiry.
 5.1.4. Compte-rendu de l'assemblée générale des Amis de la Réserve Naturelle.
 5.1.5. Compte-rendu du comité de pilotage du plan pastoral du Pays de Gex.

5.2. SIVOS

- 5.2.1. Compte-rendu de la réunion du comité syndical du 9 février 2010.
 5.2.2. M. Le Maire informe l'assemblée que la commune de Thoiry ne veut payer que 70% du fonctionnement ce qui entraîne un surcoût d'environ 65 € pour chaque collégien. Soit 7 150 € en plus pour Péron. Une réunion est organisée avec les membres du Sivos le 15 janvier 2010 avec ce seul point à l'ordre du jour.

6. COMMISSIONS COMMUNALES

6.1. URBANISME

Permis de construire :

- SCI HEGBOR, pour 3 villas contiguës, chemin de Panferet. Avis favorable.
- SCI Les Portes du Léman, pour diverses modifications sur bâtiments, Vie de l'Etraz. Avis favorable.
- SCI Côté Cour ou Jardin, (modificatif) 50 logements + 1 commerce. Avis favorable.

6.2. ASSOCIATIONS

- 6.2.1. Compte rendu de l'Assemblée Générale du Verger Tio-can.
 6.2.2. Compte-rendu de la réunion du 18 février pour l'organisation de la fête de printemps par Mme Blanc D. La mise en place de la manifestation avec toutes les associations participantes se concrétise.

6.3. FORET

Compte rendu de la réunion du 25 février avec Alain Zironoli.



Absents excusés : Duchamp Lilian (pouvoir à Peray Hervé), Piberne Olivier

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

3. DELIBERATIONS

3.1. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2009

Mme BLANC est élue à l'unanimité, Présidente de séance pour le vote du compte administratif.

M. Le Maire présente le Compte Administratif 2009 (Budget principal) puis quitte la séance.

Mme BLANC fait procéder au vote pour l'approbation du Compte Administratif.

APPROUVE À L'UNANIMITE

3.2. AFFECTATION DU RESULTAT 2009

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2009 du budget principal. Il est décidé d'affecter au budget primitif 2010 l'excédent de fonctionnement 2009 (544 865,70 €) en recettes de fonctionnement.

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.3. VOTE DES 4 TAUX DE TAXES DIRECTES COMMUNALES POUR 2010 :(inchangés)

- taxe d'habitation 8,64%

- taxe foncière (bâti) 11,92%
- taxe foncière (non bâti) 44,96%
- taxe professionnelle 11,00%

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

Présentation des dépenses et recettes prévues pour 2010.

Le Budget Primitif est APPROUVE À L'UNANIMITE.

Tous les documents budgétaires peuvent être consultés en mairie.

3.5. DEMANDE DE D.G.E. POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VIE DE L'ETRAZ, DE LA PLACE BASSE ET DU CARREFOUR.

Les travaux envisagés seront effectués en plusieurs tranches :

Tranche 1 = Parking Ecole à la place Basse St Antoine :

- Accès à l'école maternelle et primaire de la Fontaine : création d'une sortie de parking distincte de l'entrée. En effet, l'unique accès au parking n'est plus adapté à la densité du trafic actuel.
- Création d'un trottoir de part et d'autre de la chaussée avec passage alterné, compte tenu de l'étroitesse de la voie.

Date d'exécution prévue: 2011

Coût prévisionnel : 112 899 HT

Tranche 2 = Secteur de la place basse St Antoine :

Aménagement de la place publique St Antoine

- création de places de stationnement standard et handicapé
- pavage autour de la fontaine
- création et dallage d'un secteur piétonnier sur la place
- reprise des eaux pluviales
- plantations d'arbres, espaces verts

Date d'exécution prévue 2011-2012

Coût prévisionnel : 153 433.50 € HT

Tranche 3 = place basse au carrefour (rues du Mail-Etraz-Grand'Rue)

Aménagement et sécurisation du carrefour :

- Prolongement du cheminement piétonnier depuis la place basse et de part et d'autre du carrefour
- Création d'îlots et de terre-plein
- signalisation

Date d'exécution prévue : 2010

Coût prévisionnel : 88 700.50 € HT

TOTAL GENERAL HT : 355 033.25 €

Le Plan de financement s'établirait comme suit (hors maîtrise d'œuvre) :

	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	divers	€ 230 774	65 %
Sous-total 1		€ 230 774	
Etat-DGE	DGE	€ 124 260	35%
Sous-Total 2		€ 124 260	
Total H.T.		€ 355 034	100 %

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.6. PROGRAMME FORESTIER 2010.

* Travaux d'investissement :

Intervention sylvicole en futaie jardinée. Dégagement en semis naturels résineux. Travaux susceptibles d'être subventionnés à 30 % du montant HT par la Région. Montant arrêté à la somme de 4 597 € HT soit 4 850 € TTC.

* Travaux d'entretien :

- entretien parcellaire : réouverture de layons et peinture des liserés et placards.
- entretien des limites à la peinture, des placards et des liserés, passage à la tronçonneuse.
- entretien des limites : réouverture de layons sans matérialisation pour un montant arrêté à la somme de 3 782 € HT soit 3 990 € TTC.

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.7. AVIS SUR LE SECOND P.L.H. 2010-2015 DE LA CCPG

Le 28 janvier 2010, le conseil communautaire a arrêté le projet de Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes du Pays de Gex pour 2010-2015.

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.8. CONVENTION POUR MISE A DISPOSITION DU TERRAIN D'ENTRAINEMENT DE FOOT.

Messieurs Moutton ont souhaité convenir d'une convention d'utilisation du terrain avec les deux intervenants qui sont la commune de PERON et l'association de football.

APPROUVE A L'UNANIMITE (Mrs Levrier et Moutton se sont retirés de la discussion et du vote).

4. POINTS DIVERS

4.1. ECOLE – COLLEGE - GYMNASSE

4.1.1. Point sur les travaux de l'extension.

- Le rendu des portiques cintrés n'est pas satisfaisant : béton, granulométrie et sablage différent des 2 premières tranches, à voir avec l'entreprise de maçonnerie et son sous-traitant, l'ent. Floriot.

- Le bâtiment devrait être hors d'eau - hors d'air fin avril

4.1.2. Compte-rendu de la réunion du 1^{er} avril pour l'inauguration du collège.

- l'inauguration est fixée au 12 juin de 10h à 12h. La population de Péron sera invitée, par le biais du Petit Péronnais, à visiter le collège et le gymnase.

4.2. VOIRIE

- Aménagement du carrefour, route de Pougny/chemin de la Louye, le projet est adopté, à vérifier la conformité de la signalisation à mettre en place.
- Aménagement du carrefour rue du Mail/Vie de l'Etraz. Après analyse des projets, plusieurs modifications ont été décidées avec le cabinet Ducret/Gros
- Création d'un trottoir de l'entrée de l'école au passage piétons situé en face du Collège.
- Rue du Mail/maison des Sociétés : pose d'un panneau indiquant l'accès à la voie piétonne, ainsi que la réalisation d'un marquage au sol prolongeant cette même voie.

4.3. BUDGET

4.3.1. Réalisation du Budget

- SCP Ducret-Gros géomètres : 867.10 € (plan topo, maison des stés).
- SA Descours et Cabaud : 1 383.82 € (mobilier pour voirie).
- Markosol : 177.01 € (marquage arrêts bus).
- SA Aximum : 2 798.64 € (glissière de sécurité route four à chaud).
- SA Dima : 145.07 € (feux tracteur).

- SARL Puech Marbrerie : 5 526 € (relevage des tombes).

- Peray David électricité : 1 387.89 € (divers pour vestiaires stade foot).

- Spie Sud Est : 5 401.31 € (acompte 2 extension école).

- Invernizzi : 46 041.26 € (Acompte 5 extension école).

- Caillaud ingénierie : 2 110.75 € (acompte 3 extension école).

- Socaf Bouhey groupement : 9 406.54 € (Acompte 5, voie piétonne collège).

- 4.3.2. Subvention du Conseil Général : 15 168 € pour la sécurisation de la rue du Molard.

- 4.3.3. Emprunt école : montant des sommes tirées sur l'emprunt 285 000 €.

4.4. CONTENTIEUX

Présentation du Mémoire en réponse N° 1 dans la cadre du contentieux Rabiller.

5. COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

5.1. CCPG

5.1.1 Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 25/03/2010.

5.1.2. Compte rendu de la Com. Sociale par Brigitte Caretti :

- Présentation du nouveau centre d'accueil dans l'Ain

- Demandes de 4 centres par districts : Pays de Gex, Ambérieu, Bourg et Oyonnax

- Compte rendu du travail des éducateurs de terrains

5.1.3. Compte-rendu de l'assemblée générale du Syndicat d'Electricité de l'Ain du 26/03/2010 par Gérard Moutton :

- C'était le 60^{ème} anniversaire du Syndicat

- Approbation des nouveaux statuts, le syndicat sera compétent pour la gestion de l'éclairage public, une cotisation annuelle devra être versée par chaque commune en fonction du nombre de points lumineux possédés.

- En 2010 un programme de fonds libres de 300 000 € a été attribué aux communes rurales gessiennes.

5.1.4. Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Office de Tourisme du 23/03/2010.

- La commune de Farges ne financera cette année que 3 € par habitant, les autres communes feront de même.

5.1.5. Compte-rendu du comité de pilotage du plan pastoral du Pays de Gex du 01/03/2010 par Claude Girod :

- Analyse des différents postes pour mise en valeur du patrimoine pastoral des communes (chalets d'alpage, points d'eau, clôture des alpages, alpages et bas monts).

5.1.6. Compte-rendu de la réunion pour l'ASA du 09/03/2010 par Claude Girod :

- une délibération sera prise par chaque commune pour la création de l'association syndicale autorisée (ASA), un calcul pour la quote-part des communes a été présenté en fonction de plusieurs critères et un projet d'échéancier pour la réalisation de l'ASA et des travaux a été proposé.

5.2. SIVOS

- Compte-rendu de la réunion du comité syndical du 15/03/2010.

6. COMMISSIONS COMMUNALES

6.1. URBANISME

Permis de construire :

- Mosseri Jacques, PC modificatif, mise en conformité, modification façade. Avis favorable.

- Portha E., PC modificatif, augmentation de la SHOB+ modification fenêtres. Avis favorable.

- Grasset, Velvindron-Roussety, construction villa, Côteaux de Logras. Avis défavorable.

BILAN TRAVAUX 2010

OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES	NATURE RECETTES
N°43 VOIES PIETONNES ET CYCLABLES RUE DU MAIL - ECOLE / LOGRAS - COLLEGE	194,509.52	194,509.52	
acquisition terrains + travaux	194,509.52	15,452.00	Conseil Général
		179,057.52	Autofinancement
N°59 VOIE DE DESSERTE COLLEGE	801,469.41	801,469.41	
acquisition terrains + travaux divers voie + pont rû martinet + prolong. voies piétonnes ZA Pré munny	515,237.01	70,000.00	Etat DGE
frais étude + déplacement PN 10 (SNCF+RFF)	286,232.40	7,740.00	Conseil Général renforcement poste électrique Pré Carré
		260,000.00 *	Emprunt
		463,729.41	Autofinancement
N° 69 ROUTE DE LA PLAINE	94,090.79	94,090.79	
travaux divers VRD	94,090.79	12,790.00	Conseil Général
		39,572.00	Conseil Général subvention exceptionnelle.
		41,728.79	Autofinancement
N°77 CHEMIN DU MOLARD	155,602.44	155,602.44	
travaux divers VRD	155,602.44	15,168.00	Conseil Général
		140,000.00 *	Emprunt
		434.44	Autofinancement
TOTAL :	1,245,672.16	1,245,672.16	SOIT 12,90 % DE SUBVENTION

* Emprunt de 400000 euros au taux variable EURIBOR de 1.42% sur 5 ans.

PLAN CANICULE

- A l'attention
- des personnes âgées de 65 ans et plus
 - des personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail
 - des personnes handicapées

En 2004, l'Etat a mis en place un « plan canicule » qui prévoit notamment la tenue d'un registre communal des personnes vulnérables, âgées ou handicapées, isolées à domicile.

*** Vous êtes déjà inscrit(e) sur ce registre**

Le cas échéant, je vous remercie de bien vouloir actualiser les données qui vous concernent auprès de Madame BLANC en mairie.

*** Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur ce registre :**

Vous pouvez le faire en remplissant le formulaire de demande d'inscription à retirer à l'accueil.

Ce fichier est confidentiel. Il vise à favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Il contient les éléments relatifs à l'identité et à la situation de domicile (nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, coordonnées de l'éventuel service intervenant à domicile, coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence).

Le maire,
Christian ARMAND

« VIVENT LES MAISONS DE RETRAITE : UN REGARD POSITIF SUR LES EHPAD »

Objectifs et contre objectifs

- une pédagogie autour des établissements et des différents modes d'accueil (du Foyer logement aux SMTI (ex USLD) par une information grand public
- un changement de représentations sur les établissements avec un travail sur les idées reçues, les préjugés et les aprioris pour être au plus proche de la réalité de la vie en établissement et de ce qu'on peut en attendre.

Le parti pris de ce projet est de montrer que les maisons de retraite sont loin d'être les lieux sordides que les médias décrivent trop souvent. Au contraire, pour beaucoup de personnes âgées, ces établissements donnent une occasion unique de retrouver un véritable environnement social et sécurisant.

Ce projet ne sera pas

- un faire valoir et une vitrine promotionnelle pour les établissements concernés
- une représentation angélique des établissements

ETABLISSEMENT	DATE	THEME	HORAIRES	INTERVENANT
Hôpital local Gex	10 juin	Quel établissement pour quel projet de vie?	17h30 à 19h00	CLIC
Résidenc Les Cylamens Challex	5 octobre	Droit, devoir et libertés des résidents	14h30 à 16h00	-M St Maurice -C. Bigeard -APPAVEC
Résidence le Clos Chevalier Ornex	18 novembre	Une journée type en EH-PAD	14h30 à 16h00	-H. Goguet Ide -Animateur /psy
Résidence Les Anciens Divonne	Mars 2011	Financer sa vie en établissement	14h30 à 16h00	-R. Lasserre -CG 01

Centre Local d'Information et de coordination gérontologique, CLIC du Pays de Gex

Discussions menées par le CLIC le samedi 26 juin prochain de 10H30 à 12H00 à la salle du conseil de Peron à l'attention des personnes âgées mais surtout de leur entourage.

Association DIRE

■ L'association D.I.R.E. a été créée en 1986.

■ Elle est subventionnée par la Communauté de Communes du Pays de Gex, des Communes, des structures départementales et soutenue par les cotisations et des dons.

Elle est animée par deux professionnels psychologues, cliniciens, salariés de l'association et par une équipe de bénévoles (médecins, enseignants, travailleurs sociaux, parents...).

Son objectif est d'écouter et d'informer des personnes intéressées ou concernées par les difficultés relationnelles parents-enfants, par les conduites à risques liées à l'adolescence et par les problèmes de dépendances.

■ Des actions de prévention sont menées en milieu scolaire et associatif.

Des stages de formation ouverts aux professionnels de santé, aux enseignants et aux parents sont organisés régulièrement.

Des permanences anonymes et gratuites sont tenues par le psychologue au lycée professionnel Jeanne d'Arc, dans les communes suivantes:

- Le mardi de 17h à 18h, local mairie de Péron
- Le mardi de 18h à 19h, salle polyvalente Collonges
- Le mercredi de 12h à 14h, à la Maison St Pierre à Ferney-Voltaire
- Le mercredi de 14h30 à 16h, au local du Service Social des Orchidées à Thoiry
- Le mercredi de 16h30 à 18h 30, à l'Espace Georges Sand à Saint Genis Pouilly
- Le jeudi de 18h à 19h30, à la salle des Associations à Divonne Les Bains
- Et sur rendez-vous, au local de l'association à Gex, tél. 04 50 41 77 46.

Association D.I.R.E., Le Clos des Abeilles, 41 rue de Dompardon, 01170 Gex

Tél. 04 50 41.77.46 email association@orange.fr

<http://www.cc-pays-de-gex.fr/assoc/dire>

Règles de bon voisinage

- L'usage des tondeuses et autres engins à moteur est autorisé du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- Les feux de branchages, d'herbes et de feuilles sont strictement interdits par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Ayez recours aux déchetteries et au compostage.
- L'élagage et la destruction des espèces végétales nuisibles sont obligatoires
- La divagation des chiens est interdite : Attention, si votre animal est capturé, il peut être euthanasié au bout de huit jours.
- Le dépôt de carcasses de voitures est interdit y compris sur les terrains privés. En cas d'infraction, la carcasse peut être enlevée aux frais du propriétaire du terrain.

ASSOCIATIONS



BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron
04.50.56.41.39

La bibliothèque était présente le dimanche 9 mai lors de la fête de printemps. Une découverte des locaux, des livres à acheter, des contes devant un public d'une vingtaine de jeunes auditeurs... Merci à tous ceux qui sont venus nous rendre visite.

Après le succès de notre premier loto en 2009, grâce au bénéfice duquel nous avons pu renouveler l'éventail de livres en prêt de la bibliothèque, la deuxième édition de cette manifestation aura lieu le vendredi 3 septembre à la salle Champ Fontaine.

Une maman anglaise propose la lecture d'histoires dans sa langue maternelle lors des permanences du samedi matin. Le projet est à l'étude et une affiche à la bibliothèque vous confirmera la date de démarrage de cette nouvelle activité.

D'ici là, la Bibliothèque vous ouvre ses portes et vous accueille :

- le mardi de 16h30 à 18h
- le mercredi de 17h à 18h30
- le vendredi de 16h30 à 19h
- le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

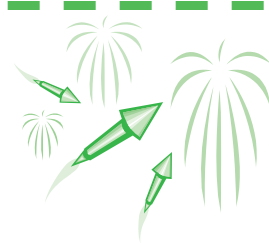
A noter : la Bibliothèque sera fermée du 15 juillet au 15 août. Dès la rentrée, les rayons accueilleront de nouvelles acquisitions, n'hésitez pas à faire des propositions !

Et si vous avez quelques heures de libres, venez rejoindre notre équipe pour partager votre passion de la lecture et des livres, assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...



Bal du 14 juillet

organisé par l'amicale des boules et gratuit.
Repas dansant animé par les LOUPS BLANCS.
Feux d'artifices offerts par la Municipalité.



MENU ADULTE

Entrée :

Assiette de charcuterie
Salade piémontaise

Plat principal :

Suprême de volaille sauce champignon
Gratin dauphinois

Fromage

Dessert

Prix : 14 €

MENU ENFANT

Plat principal :

Suprême de volaille sauce champignon
Gratin dauphinois

Dessert + 1boisson

Prix : 7 €

dimanche 13 juin 2010, à 17h
salle Champ Fontaine,

Venez nombreux apprécier

Les quatuors de Mozart ♪

Interprétés par :

- ↪ Claude Regimbald à la flûte
- ↪ Martine de Boisjolly au violon
- ↪ Manon Tenoudji à l'alto
- ↪ Arthur Guignard au violoncelle

entrée libre : collecte

Buvette, pâtisseries

Concert organisé par le comité des oeuvres sociales de Péron

Une AMAP, c'est quoi ?



C'est une **Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne**, et on peut rajouter *de proximité*, c'est un **partenariat entre un groupe de consommateurs et un agriculteur**, basé sur un système de distribution de « paniers » composés des produits de la ferme (légumes, œufs ...).

Fonctionnement : les consommateurs s'engagent financièrement en **achetant à l'avance** une part de la production d'un agriculteur local. Ce dernier s'engage à fournir un panier hebdomadaire de produits frais et sains, cultivés sur sa ferme selon les principes de l'agriculture paysanne ou biologique.

En ce qui concerne la qualité des produits, le label "AB" (agriculture biologique) est encouragé mais n'est pas obligatoire : c'est au groupe de consommateurs de fixer le niveau d'exigence des pratiques, en établissant un prix raisonnable.

Avantages : l'AMAP est un **circuit court** basé sur la **transparence** et la **réciprocité** : la **relation de confiance** qui s'établit entre le producteur et les consommateurs est essentielle.

Les consommateurs ont l'assurance d'avoir des produits sains, variés, de saison, à un prix juste et sont en relation avec le producteur lors de chaque livraison.

Grâce au paiement à l'avance, le producteur dispose d'une trésorerie assurée. Il peut consacrer davantage de temps pour améliorer ses productions, soigner son sol ou ses animaux. La relation de confiance établie avec le groupe est également un soutien appréciable.

Il s'agit de créer un système durable de production alimentaire pour le producteur comme pour les adhérents de l'AMAP.

Il existe actuellement 2 AMAP dans le Pays de Gex, elles sont saturées d'adhérents. Une 3^{ème} est en projet à Crozet. C'est pourquoi, nous sommes quelques habitants de Péron qui souhaitons depuis plus d'un an, créer une AMAP. Nous sommes entrés en contact avec un agriculteur qui veut s'installer dans le Pays de Gex dans le cadre d'une AMAP, et pour mener à bien ce projet, nous recherchons un terrain.

Vous souhaitez vous informer sur les AMAP, participer à sa création, venez à la

**Réunion publique d'information
pour la création d'une AMAP
Lundi 14 juin 2010
à 20h30, à la Mairie de Péron.**

en présence de représentants d'Amap existantes et du producteur.

SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
URGENCE 0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00
France-Télécom 10 14
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

COLLEGE

04 50 59 58 00
<http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52
E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)

06 88 90 10 55
www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39
Aux heures de permanences soit :
Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 17h00 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54
E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr
www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

GESTION DES DECHETS

Particulier :

Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41
Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 08
04 50 99 12 01

DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi :

-de mars à octobre de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

-le samedi :

-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 17h00

-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00

-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

La POSTE

04 50 56 42 22

-les lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 14h30 à 18h00

-le samedi :
de 9h00 à 12h00

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86

Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46

Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27

ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30

C.M.P (Centre Médico-Psychologique)

04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon

Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly

Téléphone 04 50 20 66 80

Télécopie 04 50 20 60 12

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

WEB: <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30
Mardi : 13h30-17h30
Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2010

Il vous faut composer le **15** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY	22 Rue de Genève	St GENIS	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER	Rue de la Mairie	CESSY	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELOME-DURET	Arcades d'Ornex	ORNEX	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSIONNEX	04 50 41 14 13
DRAI	539 rue Aiglette Nord	GEX	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE	04 50 20 00 93
HARLINGUE	6 Chemin du Levant	FERNEY	04 50 40 68 97
HYBORD	CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	Cial la Poterie	FERNEY	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE	04 50 20 00 57
MASCETTI	Route de Mategnin	PREVESSIN	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

MÉDIBUS	5 juillet	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	5 août	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	5 août	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	3 septembre	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 57 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 20 août 2010.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

URGENCES

Gendarmerie	17
Pompier	18
Samu	15
Urgence N°Européen	112

HOPITAUX

Ambilly	04 50 87 47 47
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

MEDECINS

<u>Logras</u>	
Dementhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<u>Saint-Jean de Gonville</u>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21
Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
<u>Collonges</u>	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

PHARMACIES

Voir ci-dessus

Collonges

Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17
------------------	----------------

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

<u>Collonges</u>	
Pirollet	04 50 56 71 64

CENTRE MEDICO-SOCIAL

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

MAINTIEN A DOMICILE

	04 50 41 47 12
--	----------------

CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly	04 50 42 12 34
Gex	04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

JUN 2010			
Jeudi 10	FESTIVAL DES RUES	PLACE St ANTOINE	CF
Mercredi 16	DONS DE SANG	COLLECTE	CF
Lundi 21	COMITE DES FETES	FETE DE LA MUSIQUE	CF
Vendredi 25	SOU DES ECOLES	KERMESSE	CF
JUILLET 2010			
Vendredi 2	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	STADE
Samedi 3	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	STADE
Mercredi 14	BOULES	BAL + FEUX D'ARTIFICES	CF
AOÛT 2010			
Mercredi 25	DONS DU SANG	COLLECTE	CF
Samedi 28	FOOT	TOURNOI DES JEUNES	STADE
SEPTEMBRE 2010			
Vendredi 3	BIBLIOTHEQUE	LOTO	CF
Mercredi 15	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 25	Halte-Garderie Itinérante « La Roulinotte »	DEPOT-VENTE	CF

Calendrier des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu
Tél.:04 50 56 30 35
169, Rte St-Maurice Challex

JUN	Dimanche 13	10h	1ère Communion	PERON
	Dimanche 20	10h	1ère Communion	COLLONGES
	Dimanche 27	10h	13ème dimanche du temps ordinaire	CHALLEX
JUILLET	Dimanche 4	10h	14ème dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Dimanche 11	10h	15ème dimanche du temps ordinaire	PERON
	Dimanche 18	10h	16ème dimanche du temps ordinaire	CHALLEX
	Dimanche 25	10h	16ème dimanche du temps ordinaire	COLLONGES
AOÛT	Dimanche 1	10h	18ème dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Dimanche 8	10h	19ème dimanche du temps ordinaire	PERON
	Dimanche 15	10h	L'assomption de la Vierge Marie	CHALLEX
	Dimanche 22	10h	21ème dimanche du temps ordinaire	COLLONGES
SEPTEMBRE	Dimanche 29	10h	22ème dimanche du temps ordinaire	FARGES
	Dimanche 5	10h	23ème dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Dimanche 12	10h	24ème dimanche du temps ordinaire	PERON
	Dimanche 19	10h	25ème dimanche du temps ordinaire	CHALLEX
	Dimanche 26	10h	26ème dimanche du temps ordinaire	POUGNY

L'association « les mercredis de neige Challex Péron Pougny » a organisé une petite réception vendredi 12 février à Challex afin de remercier les sponsors pour leur soutien. Il s'agit de la métallerie Bien-Fer et le garage J.P Auto toutes deux basées à Péron ainsi que le magasin Intersport de St Genis Pouilly. Ces trois sponsors ont permis l'achat des dossards jaunes permettant de repérer les enfants sur les pistes.

L'association « les mercredis de neige Challex Péron Pougny » a été créée il y a plus de 30 ans dans le but d'initier les enfants du CE1 au CM2 à la pratique du ski. 6 matinées sont prévues à Crozet-Lélex, sous réserve de conditions climatiques favorables et une journée dans les Alpes. Les enfants sont encadrés par des parents bénévoles et des moniteurs de l'Ecole de Ski Français. Elle rencontre toujours un vif succès avec beaucoup d'inscrits cette année.



Merci encore à J.P. Auto, Bien-Fer et Intersport.



Engagement total et présence tous azimuts caractérisent encore cette année notre société. L'équipe du président Christian CAMP, les musiciennes et les musiciens, les parents des petits ...s'activent à faire avancer la machine, chacune et chacun dans sa spécificité. Voyons un peu.

C'est le dimanche 7 février 2010 que la salle polyvalente de St Jean de Gonville s'emplit d'une innombrable foule pour le loto annuel. Plein succès pour cette manifestation qui produit la manne financière indispensable à la formation musicale dispensée par notre école de musique.

Le 20 mars 2010, nous retrouvons dans cette même salle le petit monde de l'école de musique présidée par France SIGONNEY. C'est le grand jour de l'audition où parents et amis apprécient le travail des jeunes et moins jeunes élèves. La qualité des prestations est unanimement reconnue, ceci grâce à l'indispensable complicité professeur-élève, à la dynamique du corps enseignant et de l'équipe de France. Si bien des regards émus étaient perceptibles sur la scène, on pouvait en voir autant dans les yeux des parents.

Allons à Péron, Salle Champ Fontaine, en ce dimanche 2 mai 2010. C'est le concert de printemps. Les patientes de Benoît ETIENNE, directeur de nos 25 juniors, de Virginie COLLET, directrice des 42 seniors et Antonin BONNAL, directeur-adjoint ont été mises à rude épreuve durant les mois de répétitions. Et oui, une pièce comme « OREGON » ou « le Tour du Monde en 80 jours » ne sont pas « montées » en 2 heures. Alors, c'est dans une ambiance de concentration et de sérieux que les programmes ont été proposés à un public qui a apprécié, puisque nous avons entendu ici et là : « ça valait le coup ».

Nous revenons à St Jean de Gonville pour la cérémonie du 8 mai, et repartons à Péron pour une aubade à la fête de Printemps, où nous retrouvons une forte affluence.



A cette heure, la Bonne Humeur sillonne les rues des villages St Jean de Gonville et Péron pour la vente des « photo-membre honoraire », qui financera encore matériel et formation.

Mais alors, la Société Musicale ne s'expatrie jamais ? Que si ; le 28 mai, la Bonne Humeur anime la retraite aux flambeaux de l'Oiseau de Gex ; le dimanche 20 juin, c'est la fête des musiciens à Sergy à l'occasion du Festival des Musiques du Pays de Gex, le 2 juillet, concert au Fort l'Ecluse. Mais vous retrouverez les chemises rouges ou blanches, ou les deux à la fois dans les concerts de quartier, les vogues de St Jean de Gonville et de Logras, la fête de la Musique le 21 juin, pour terminer la série avec les manifestations des 13 et 14 juillet.

Et puis la période des examens approche et bien des élèves vont quitter nos frontières pour des épreuves départementales, ou même participer aux stages d'été. Croisons les doigts pour eux.

On pourrait s'arrêter là, si ce n'est que les dates sont déjà arrêtées pour la fête nationale suisse et la St Maurice de Thoiry.

On va terminer en souhaitant un bon rétablissement à Rémi. La Bonne Humeur est de tout cœur avec lui et espère entendre la contrebasse bien vite.

Maxime COLLET



Depuis bientôt vingt ans, sans tapage, AG3 gère le refuge du Gralet.

AG3 ? Qu'est-ce que c'est ? C'est le sigle de « L' Association de Gestion du refuGe du Gralet », tout simplement ! A l'origine, on disait « Gîte » au lieu de refuge. Mais des randonneurs croyaient trouver, là-haut, dans la montagne, un « gîte de France » avec rideaux aux fenêtres, douche chaude, petits plats chauds et - surtout ?- une cuisinière accorte ... ! Alors que le refuge est rustique. C'est un choix, afin de ne pas favoriser le « tourisme de masse » : pas de gardien, pas d'eau « potable », une pièce avec poêle à bois (qui sera bientôt changé), des ustensiles de vaisselle qui feraient la joie d'un vide grenier, une belle table réalisée spécialement par les élèves du lycée professionnel de Moirans il y a moins de 10 ans et déjà toute « graffitée » pour le meilleur et pour le pire, des panneaux avec pleins d'informations sur le Jura, la réserve naturelle, l'histoire du renouveau du chalet, etc ... mais qui ont jauni avec le temps. Ils seront refaits l'an

prochain dans le cadre d'un programme financé en partie par la réserve naturelle et le PNR du Haut-Jura. A l'étage, dans le comble, au milieu des superbes arbalétriers sur poinçon de la charpente d'origine, qui date de 1834, le dortoir avec 19 matelas et couvertures.

Le chalet du Gralet est un bâtiment communal. Il a été restauré en 1989 pour sauvegarder un élément du patrimoine, mais aussi pour relancer l'activité pastorale et permettre l'accueil des randonneurs dans un espace indépendant. Pendant plus de 12 ans, l'alpagiste, Albert Delavrière, a monté ses troupeaux de chèvres pour y fromager, perpétuant à sa manière la tradition. Désormais, une vingtaine de génisses viennent y paître.

La fréquentation du refuge, par contre, n'a cessé d'augmenter. Quoiqu'en disent quelques uns qui ne prennent même pas la peine de donner un coup de balai, le refuge est presque tout le temps en bon état. Souvent un peu de nettoyage est à faire mais aucune dégradation majeure au bout de vingt ans. Alors que le refuge est « libre d'accès » : pas de clé à aller chercher 1000 mètres plus bas, au village, mais réservation obligatoire pour les groupes, dès 5 personnes. (Même pour les Péronnais ! qui sont malgré tout dispensés de payer les 5€ de nuitée). Une formule qui n'est pas sans risque mais qui démontre que, globalement, le respect et le sens civique règnent plus en montagne qu'en ville. Les randonneurs sont les premiers à assurer l'entretien de ce lieu qu'ils apprécient, comme en témoignent leurs commentaires sur le « livre d'or ».

C'est aussi la mission d'AG3, qui est mandatée, par convention signée avec la mairie, pour assurer l'entretien courant et la fréquentation du refuge. Deux fois par an, un samedi, la petite équipe, avec Ludo, employé communal - mais qui intervient sur son temps de loisirs !- et le matériel mis à disposition par la commune (Unimog, groupe électrogène, ...), assure les « gros » nettoyages d'automne et de printemps, ainsi que 2 ou 3 jours de « corvée de bois » pendant l'été, sous la conduite du garde forestier Alain Zirondoli, cheville ouvrière d'AG3: plus de 20 stères de bois sont coupés, débités, fendus, charriés, transportés, empilés ... chaque année ! Le reste de l'année, les bénévoles montent régulièrement assurer surveillance et entretien.



Le point noir reste la descente des poubelles. L'idéal serait, bien sûr, que chaque randonneur redescende bouteilles vides, canettes, emballages ... C'est malheureusement loin d'être le cas. Les bénévoles d'AG3 font ce qu'ils peuvent. Mais à la fin de l'été c'est 5 à 10 énormes poubelles qui stagnent dans le local où on les entasse, faute de mieux ...



Pour améliorer la gestion de la fréquentation, un site internet (<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/chalet/>) a été créé depuis cette année par Dominique Gigi, Conseiller municipal, grand « ordonnateur » du Petit Péronnais et qui est – heureux « hasard ! »- l'un des 3 représentants de la commune au sein de l'association. Les « réservations » sont validées par la secrétaire d'accueil en mairie, Mina, qui, par contre, renvoie vers le président d'AG3 et son épouse, Elisabeth, les demandes, téléphoniques (04.50.56.32.29) ou électroniques (pmlaurent@wanadoo.fr) de renseignements.

AG3 c'est une douzaine de Péronnais, tombés amoureux du Gralet, il y a longtemps, qui consacrent une partie de leurs loisirs pour entretenir un élément du patrimoine communal, pour rendre service aux autres et qui font faire, en plus, des économies financières à la commune ! Si le cœur vous

dit de les rejoindre pour donner un coup de main vous serez bien accueillis !

Le nettoyage de printemps a été réalisé le samedi 29 mai, avant la Marche du Gralet. Celui d'automne aura lieu sans doute le samedi 2 octobre : rendez-vous 7h30 devant le local de voirie !

Pierre-Maurice Laurent, président d'AG3

L'an prochain, pour ses 20 ans « officiels », AG3 organisera une « journée porte ouverte ».

